PAYS DE SAINT JEAN DE MONTS
VENDÉE OCÉAN

l'horizon pour seule limite

ICI, À :

L'ASTROLABE...

Nous nous sommes engagés à

Entre océan, forêt domaniale et Marais Breton-Vendéen, les 5 communes de notre territoire (Saint Jean de Monts, Notre Dame de Monts, La Barre de Monts, Le Perrier et Soullans) s'engagent pour l'environnement. Regroupant des labellisations telles que Pavillon Bleu, Villages Fleuris, Terre Saine ou Station Verte, votre destination met tout en oeuvre pour préserver et valoriser ses richesses biologiques afin de vous proposer un cadre de vacances respectueux de l'environnement.

DECHETS

- Faciliter le tri sélectif en mettant les poubelles adéquates à disposition des locataires et en affichant clairement les consignes de tri.
- Proposer de la vaisselle en verre ou plastique réutilisable pour les éventuels pique-niques.
- Proposer des carafes ou bouteilles en verre (eau du robinet).

ENERGIE

- Equiper le logement d'isolation contrôlée et adaptée (murs et fenêtres à double vitrage notamment).
- Contacter un abonnement électrique heures pleines / heures creuses.
- Mettre à disposition un séchoir ou fil à linge pour favoriser le séchage naturel.

NOS PROJETS :

Laisser des sacs de courses réutilisables dans le logement.

Informer les locataires sur les consignes de pêche et laisser à disposition la documentation nécessaire.

Nos Astuces

- Pour un recyclage optimal, écrasez vos bouteilles en plastique dans le sens vertical.
- En cas de chaleur, fermez les volets pour garder l'espace au frais.

Ensemble, préservons notre environnement.

Retrouvez au dos de cette fiche des écogestes à réaliser facilement durant votre séjour.

CONTACT

Nom : VIOLET Colette
Mail : violetsaintjean@orange.fr
Tél. : 02 51 58 95 10 - 06 08 33 92 19

PAYS DE SAINT JEAN DE MONTS
VENDÉE OCÉAN

l'horizon pour seule limite

ICI, À :

L'ASTROLABE...

Nous vous invitons à participer de votre côté

La Vendée est championne du tri, aidez-nous à conserver ce titre en veillant à respecter les consignes du **tri sélectif**.

Nous avons mis à votre disposition des appareils électro-ménagers, pensez à **privilégier les cycles courts et à 30°C** pour laver la vaisselle et le linge.

Le Pays de Saint Jean de Monts est composé de paysages riches et variés : veillez à ne pas cueillir les espèces végétales de la dune et la forêt et à bien **repartir avec vos déchets** (et vos mégots).

Notre territoire dispose des nombreuses pistes cyclables favorisant les déplacements **à pieds ou à vélo**. Des **transports en commun** sont également à votre disposition.

Profitez de nos nombreux marchés, parfaits pour trouver des **produits locaux, de saison et en vrac** afin d'éviter le suremballage.

Découvrez la beauté naturelle de nos sites tout en participant au respect de la nature en **collectant les déchets** que vous pouvez trouver sur la plage ou sur votre chemin (ex : une balade=un déchet).

Ensemble, préservons notre environnement.

Retrouvez au dos de cette fiche les engagements de votre loueur.

Entre océan, forêt domaniale et Marais Breton-Vendéen, les 5 communes de notre territoire (Saint Jean de Monts, Notre Dame de Monts, La Barre de Monts, Le Perrier et Soullans) s'engagent pour l'environnement. Regroupant des labellisations telles que Pavillon Bleu, Villages Fleuris, Terre Saine ou Station Verte, votre destination met tout en oeuvre pour préserver et valoriser ses richesses biologiques afin de vous proposer un cadre de vacances respectueux de l'environnement.

Le saviez-vous ?

• De nombreuses plages font l'objet d'un nettoyage raisonné afin de préserver la faune et la flore locale, dont le Gravelot à collier interrompu, de retour sur nos plages pour la nidification.

• En Vendée, le papier et tous les emballages (plastique, carton et acier) se recyclent.